Actions • ISR • Éligible PEA • Label ISR

Ecofi Avenir Plus

Ecofi Avenir Plus est un fonds actions ISR investi principalement sur les petites et moyennes capitalisations européennes, éligible au PEA.

Classification SFDR
Article 8

Horizon d'investissement
5 ans

Profil du fonds
Actions 75 → 100 %
Le niveau d'investissement varie en fonction des perspectives de marché

Risque*
1 2 3 **4** 5 6 7

Ecofi Avenir Plus en bref...

- Fonds ISR actions éligible au PEA qui investit sur les petites et moyennes capitalisations européennes.
- Un fonds qui allie approche multi-thématiques, transversalité sectorielle et stock-picking : un mix bottom up et top down.
- Sélection des entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG).
- Un fonds diversifié sur une quarantaine de lignes.

Une gestion de conviction opportuniste

Un stock-picking opportuniste est pratiqué dans le cadre d'un univers d'investissement européen, et plus particulièrement sur la France.

Une analyse qualitative et fondamentale des entreprises est réalisée : orientation de l'activité, rentabilité, solidité financière, équipe dirigeante, marchés adressables, concurrence etc. Les équipes de gestion rencontrent également régulièrement les management des sociétés.

Certaines positions sont prises de manière plus opportuniste et anticipent les changements de momentum au sein des secteurs : catalyseurs, analyse de cycles, business, consommateurs, etc.

Des moteurs structurels de croissance

La gestion du fonds est une gestion active, fondamentale et de conviction. L'analyse financière et qualitative est complétée par une approche thématique et étayée par une approche top down.

Les sociétés sélectionnées sont à la fois innovantes et dotées de projets d'avenir structurants.

Le choix des valeurs est la conséquence de fortes convictions pour un investissement à moyen et long terme. Ces convictons résident dans une réelle vision stratégique et la capacité de générer une croissance supérieure à la moyenne.

Pour éviter la concentration du risque, la pondération des valeurs de grandes capitalisations n'excède pas 30 %.

> **Parmi les petites et moyennes capitalisations résident les pépites de demain.**



Erwan FERRARY
Gérant actions

* L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.
Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV ou du gestionnaire.

Processus d'investissement

01 Analyse des émetteurs

Univers initial : Pays de l'OCDE

Filtres quantitatifs : Croissance (chiffre d'affaires, capacité d'autofinancement, résultat...), marges, solidité du bilan

Processus PRISME :

- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et selon la note PRISME ;
- Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, pornographie, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides, huile de palme) et des paradis fiscaux ;
- Gestion des sociétés controversées.

02 Notation des valeurs

Visites de sociétés
(Validation du "business model")

Rencontre des dirigeants
(Validation de la stratégie)

Analyse financière
(Réévaluation régulière)

03 Construction du portefeuille global

Small & mid caps
70 % minimum



Gestion du risque de liquidité

Focus intensité carbone

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG[1].

Focus parité H/F

12 PAI

Le fonds intègre parmi ses objectifs de gestion, l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes (PAI 12)[2] en veillant à avoir un écart inferieur à celui de son univers d'investissements[1].

[1]Pour en reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.
[2]Les *Principal Adverses Impacts* sont liés au règlement SFDR, permettant d'évaluer les incidences négatives en matière de durabilité.

Avantages

- Être présent sur les petites et moyennes capitalisations européennes dans des secteurs où les moteurs de croissance sont robustes à long terme
- Une connaissance approfondie et de long terme des sociétés et de leur management combinant une approche stratégique et financière de la société
- Une gestion stock-picking moyen & long terme, opportuniste

Inconvénients et risques

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque lié à des investissements en petites et moyennes capitalisations
- Risque de taux, crédit, gestion des garanties
- Risque lié aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, juridique
- Risque de durabilité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne
Code ISIN : FR0007082359
Forme juridique : FCP de droit français - UCITS IV
Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.
Dépositaire/Conservateur : CACEIS BANK France
Valorisateur : CACEIS FUND Administration
Société de gestion : Ecofi
Date de création : 7 avril 2003
Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : OCDE
Indice de référence : FCI SMIDS 400 (dividendes réinvestis)
Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 12h sur la valeur liquidative du jour J - Règlement J+1
Valeur initiale de la part : 100 euros
Frais de gestion : 1,95 % TTC (maximum)
Commissions de souscription : Acquises à l'OPC : néant - Non acquises à l'OPC : 3,00 % TTC (maximum) de l'actif net
Commissions de rachat : Néant
Commission de mouvement : Néant

Contact : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

GROUPE CREDIT COOPERATIF

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.
Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Informations Clés ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (http://www.amf-france.org/) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

PROSPECTUS
BAC DE TRI